CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E207143** **VALABLE JUSQU'AU** **19/01/2027**

ÉDITÉ LE 21/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2017

Raison sociale : ESI BAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/03/2024

Capital : 50 000

26 B SENTE DU HAUT PAVE
95130 FRANCONVILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 827 953 597 00032

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 2146904-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1254000 / 002 149468

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1254000 / 002 149468

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 62 96 76 37 **Fax :**

Portable : 06 62 96 76 37

Responsabilité légale :
ERIAN MICHAEL PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : esibat.ent@gmail.com

Effectif moyen : 8 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 669 163 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante)	8	20/01/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/01/2026 16:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.